

Planification pluriannuelle de l'immigration 2020-2022

Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique

Juillet 2019



La Corporation des concessionnaires
d'automobiles du Québec

PRÉSENTATION

La Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec (CCAQ) est un organisme à but non lucratif fondé en 1945. Elle regroupe plus de 884 concessionnaires québécois titulaires d'une franchise d'un constructeur pour la vente de véhicules neufs (véhicules légers et camions lourds). Elle représente ainsi 99 % des concessionnaires du Québec.

Le secteur de l'automobile est la 2^e plus grande force économique au Québec. Les membres de la CCAQ offrent plus de 40 000 emplois directs à l'échelle de la province et versent donc annuellement plus de 1,5 milliard \$ en salaires et en avantages sociaux.

La CCAQ a pour mission de faire valoir les droits de ses membres et de défendre leurs intérêts. Parallèlement, elle se soucie de la qualité du service à la clientèle, de la sécurité du public et des besoins des consommateurs. Dans son approche ainsi que dans tous les projets qui sont entrepris, ses deux principales valeurs sont l'engagement et l'excellence. En effet, la CCAQ souhaite se dépasser en tout temps et offrir les meilleurs services à ses membres.

La CCAQ est active à l'échelle de la province, notamment à l'aide de ses dix corporations régionales, de sa bannière de carrosserie CarrXpert, de sa bannière Occasion en Or pour les véhicules d'occasion, de sa bannière Ultra pour le recouvrement et le préemploi ainsi que de sa mutuelle de prévention en SST. De plus, elle est présente sur plusieurs tribunes, associations et comités en tous genres sur la scène québécoise. Elle occupe également des sièges sur différents conseils d'administration, tels que ceux du Comité sectoriel de la main-d'œuvre (CSMO-Auto), Autoprévention, le Conseil provincial des comités paritaires de l'industrie des services automobiles (CPCPA), etc.

La CCAQ développe constamment de nouveaux projets et services pour l'ensemble de ses membres, et ce, parfois à l'aide de subventions, telles que la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST), Emploi-Québec et la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

MISE EN CONTEXTE

Le Québec connaît une pénurie de main-d'œuvre importante avec un taux de chômage de 4,9 % en avril 2019¹, soit un creux historique. Il s'agit d'une situation de plein emploi qui perdure depuis plusieurs années déjà et qui prévaudra pour de nombreuses années encore.

Les secteurs de l'automobile, du camion lourd et de la carrosserie ne sont pas épargnés et les membres de la CCAQ et de CarrXpert connaissent des enjeux importants à pourvoir des postes, principalement pour les professions suivantes :

- Technicien en mécanique automobile ;
- Technicien en mécanique de véhicules lourds ;
- Technicien en carrosserie (débosselleur et peintre) ;
- Préposé au service (support lors des périodes bisannuelles de la pose des pneus);
- Préposé à l'esthétique ;
- Préposé au service, et ;
- Conseiller aux ventes.

¹ Institut de la statistique du Québec, avril 2019, données désaisonnalisées

Au cours des dernières années, la CCAQ a été proactive et impliquée dans divers projets relatifs au développement de la main d'oeuvre, tels que :

- Enquête triennale sur la rémunération auprès de 215 membres répondants de la CCAQ et de CarrXpert ;
- Formations et webinaires variés en ressources humaines pour les membres de la CCAQ ;
- Tournées bisannuelles de formation I-CAR ;
- Programme de formation de courte-durée menant à l'obtention d'un DEP pour 195 participants chez les carrossiers ;
- Programmes d'attraction des talents ;
- Support et promotion lors de la création de programmes scolaires ;
- Formation et développement des compétences dans le secteur de l'automobile ;
- Impact du numérique dans le secteur de l'automobile ;
- Comités pour l'étude sectorielle sur les besoins et obstacles de la main-d'œuvre immigrante ;
- Comités pour l'étude sectorielle sur les besoins et obstacles des femmes et des employeurs(euses) en lien avec les conditions de travail et la conciliation travail – vie personnelle ;
- Comités sur la main-d'œuvre et la saisonnalité du secteur du pneu ;
- Norme professionnelle pour les conseillers aux ventes (RCMO) – révision prévue en 2019 et 2020 ;
- Normes professionnelles (RCMO et PAMT) ;
- Création d'une plateforme d'affichage d'emplois pancanadien pour le secteur de l'automobile ;
- Etc.

En dépit de toutes ces initiatives et de l'accompagnement donné aux membres de la CCAQ, il n'en demeure pas moins que plusieurs d'entre eux éprouvent des difficultés importantes à combler leurs besoins en main-d'œuvre. Plusieurs enjeux se posent, et ce, même au sein du Canada, notamment du fait que la mobilité interprovinciale de travailleurs représente un défi. Dans la plupart des cas, pour les membres, l'enjeu est le maintien de leurs opérations quotidiennes – ce qui leur permettrait ensuite d'envisager une croissance et un développement de leurs opérations.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, la CCAQ souhaite donc aider ses membres de façon proactive en positionnant l'ensemble de l'industrie automobile de manière avantageuse sur la scène internationale.

Au cours de l'hiver et du printemps 2018, la CCAQ a effectué divers projets-pilotes et encadré des membres qui souhaitaient recruter à l'international. Ceci a permis à la CCAQ de mesurer l'ampleur du projet, de déterminer de quelle façon il est possible d'agir pour ses membres et d'évaluer les besoins associés et les lacunes des programmes actuels. Au terme de ces projets-pilotes, la CCAQ a déterminé que la meilleure option pour ses membres était de développer un processus complet et sur mesure de recrutement international, d'immigration et d'accueil/intégration/rétention à l'aide d'entreprises partenaires. À ce jour, bien que la CCAQ ait déjà mené à bien cinq missions de recrutement international, en Tunisie, au Maroc et au Mexique, ayant permis de recruter plus d'une centaine de travailleurs francisés et qualifiés au cours de la dernière année, elle fait le constat que le processus pourrait être complété par de meilleures structures d'accueil et d'intégration.

Bien que la CCAQ reconnaisse l'importance fondamentale de la réforme du système d'immigration et de l'adoption d'un règlement permettant d'encadrer les agences effectuant des activités de recrutement international et d'immigration, nous souhaitons porter à votre attention certaines de nos

préoccupations qui touchent spécifiquement l'accueil, l'intégration et l'adéquation au marché du travail nord-américain des travailleurs étrangers.

RECOMMANDATION 1 :

FAVORISER DES PROCESSUS ET DES STRUCTURES D'ACCUEIL À L'ÉCHELLE DE LA PROVINCE

Au cours des deux dernières années, l'expérience de la CCAQ à l'échelle de la province lui a démontré qu'il existe une multitude de ressources disponibles sur le terrain, et ce, principalement pour les villes de Québec et de Montréal. Cependant, pour une entreprise peu familière dans le secteur du recrutement international et de l'immigration, ou pour un nouvel arrivant, il s'avère difficile d'identifier les ressources et d'en évaluer la qualité et la crédibilité. En effet, il existe une confusion au niveau des acteurs sur le terrain, de leur crédibilité, de la qualité de leurs services et sur l'existence de programmes pour les accompagner. En conséquence, identifier les ressources appropriées s'avère être une tâche peu aisée pour les entreprises et les nouveaux arrivants. En découlent donc certaines difficultés à comprendre les rouages de la société québécoise et des ressources adaptées.

De plus, l'étendue du territoire québécois représente un défi important pour les entreprises. En effet, peu de ressources sont disponibles pour les entreprises qui sont situées en région, et ce, principalement en ce qui a trait à l'accueil, l'intégration des nouveaux arrivants, mais également au niveau de l'accompagnement des entreprises à cette étape charnière de la réussite d'un processus d'immigration. La CCAQ croit que le succès d'une intégration réussie débute dès la sélection d'un travailleur étranger.

Dans un souci de donner un accès équitable aux entreprises, la CCAQ croit que les ressources et les organismes devraient être répertoriés de manière efficace afin de pouvoir répondre adéquatement aux besoins des travailleurs et des entreprises. Considérant la longueur du processus d'immigration actuel, il nous appert primordial que les travailleurs étrangers débutent leur apprentissage de la société québécoise et de ses rouages, et ce, bien avant leur arrivée au pays. Il appert de souligner l'importance de toute la préparation qui doit être effectuée en amont de l'arrivée d'un travailleur étranger sur le territoire québécois puisque c'est ce qui fait foi de la réussite d'un tel projet. Une offre de guichet unique pourrait être une alternative intéressante. La CCAQ a également une préoccupation à ce que les services dispensés soient de qualité, encadrés et effectués selon des normes élevées.

RECOMMANDATION 2 :

RENDRE LES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX ACCESSIBLES AUX TRAVAILLEURS TEMPORAIRES

La CCAQ souhaite grandement insister sur les besoins que connaissent les travailleurs temporaires lors de leur arrivée au pays. Dans le secteur de l'automobile, un travailleur étranger qualifié et performant dans son pays d'origine aura besoin de formation pour lui permettre une adéquation sur le marché nord-américain. Le secteur comporte de nombreuses spécificités en ce qui a trait aux exigences des constructeurs, assureurs, environnement, niveaux de rendement, etc. Les travailleurs doivent suivre plusieurs formations, afin de leur permettre de répondre aux requis de l'industrie. Après son arrivée au Québec, il s'écoule donc plusieurs mois avant qu'un employé qualifié puisse effectuer l'ensemble de ses fonctions, et ce, tout en nécessitant l'investissement de sommes importantes pour l'employeur.

Bien que la CCAQ s'assure que ses processus de recrutement international lui permettent de sélectionner des candidats extrêmement compétents et qualifiés, il n'en demeure pas moins que ceux-ci ont des besoins dès leur arrivée au Québec. Cependant, il existe peu de programmes gouvernementaux à cet effet puisque la très grande majorité des travailleurs est exclue à ce moment du programme PRIIME. À ce jour, il n'existe que très peu d'aide gouvernementale, voire aucune, pour supporter les employeurs et les travailleurs dans cette étape cruciale qu'est l'adéquation des connaissances au marché du travail.

D'autre part, dans l'ensemble de l'industrie, les travailleurs sont les propriétaires de leurs outils de travail, ce qui nécessite un investissement de plusieurs milliers de dollars, une somme considérable pour un nouvel arrivant. Des mesures pour permettre l'intégration professionnelle sur tous les aspects, incluant des programmes de subvention, de microcrédit et/ou un allègement des avantages imposables à ce niveau, contribueraient de manière positive à l'intégration. Ceci permettrait de réduire le stress et les facteurs pouvant nuire à l'intégration de travailleurs qui souhaitent contribuer de manière positive à la collectivité québécoise.

CONCLUSION

La CCAQ croit que l'immigration est une solution qui permettra aux entreprises québécoises d'assurer le maintien de leurs opérations et de leur permettre de connaître une croissance. Il est donc essentiel de se pencher sur ces deux recommandations afin de trouver des solutions au bénéfice de tous afin que les travailleurs étrangers qualifiés puissent participer pleinement et rapidement à la société québécoise.

Un processus unique et simple, tout en permettant d'unifier et de favoriser des structures d'accueil et d'intégration à l'échelle de la province, contribuera à faire de l'intégration des travailleurs étrangers une réussite. De plus, la CCAQ souhaite insister sur l'importance d'adapter les programmes gouvernementaux déjà existants aux besoins des travailleurs temporaires (adéquation au marché du travail, achat d'équipements, etc.). Ces mesures permettront de consolider l'approche positive du Québec en matière d'immigration ainsi que de proposer des solutions efficaces en matière d'intégration et de rétention.



La Corporation des concessionnaires
d'automobiles du Québec
www.ccaq.com

Enregistrée selon ISO 9001:2015

Québec, le 22 juillet 2019

Madame Sabine Mekki
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

**Objet : Mémoire de la Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec déposé
dans le cadre de la planification pluriannuelle de l'immigration 2020-2022**

Madame Mekki,

La Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec (CCAQ) désire vous présenter ses commentaires relativement à la planification pluriannuelle de l'immigration 2020-2022, que vous trouverez dans le mémoire ci-joint.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, la CCAQ souhaite donc aider ses membres de façon proactive en positionnant l'ensemble de l'industrie automobile de manière avantageuse sur la scène internationale.

Bien que la CCAQ reconnaisse l'importance fondamentale de la réforme du système d'immigration et de l'adoption d'un règlement permettant d'encadrer les agences effectuant des activités de recrutement international et d'immigration, nous souhaitons porter à votre attention certaines de nos préoccupations qui touchent spécifiquement l'accueil, l'intégration et l'adéquation au marché du travail nord-américain des travailleurs étrangers.

En terminant, sachez que nous sommes à votre entière disposition pour discuter plus amplement de ces questions ou pour vous rencontrer à votre convenance si vous le jugez à propos.

En vous assurant de notre collaboration habituelle, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

M^e Ian P. Sam Yue Chi
Vice-président directeur général

«La route de la qualité passe par l'amélioration continue»